

Propriétaire-Gérant  
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50  
» Six mois. . . 26.50  
» Un an. . . 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:  
A Roubaix, aux bureaux du Journal.  
A Tourcoing, rue d'Alain, 25.  
A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare, et aux bureaux de l'Alimentaire, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).  
A Armentières, rue de Lille.  
A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place de la Bourse, 5, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 10 JUIN 1882

Bulletin du jour

Si les droites du Sénat se sont résolues, d'après les renseignements qui nous sont transmis par les journaux conservateurs, à ne pas interpellier le cabinet sur l'imbroglie du Caire, les opportunistes et les intransigeants de la Chambre vont, au contraire, essayer de prendre prochainement leur revanche de leur échec du 1<sup>er</sup> juin. La première occasion, saisie par M. C. Pelléan, sera offerte par la discussion du projet de loi tendant à la reorganisation administrative et militaire de la Tunisie. Le Rappel nous annonce que son ancien collaborateur compte mettre à profit ce débat pour appeler de nouveau l'attention de la Chambre sur la question égyptienne, qui est si intimement liée à la question tunisienne et qui, d'une manière plus générale, réagit si directement sur nos intérêts dans le nord de l'Afrique.

La seconde occasion, d'après le même journal, sera fournie par la publication attendue du nouveau Livre jaune. L'Angleterre s'est montrée prête à publier toutes les pièces diplomatiques concernant l'Égypte jusqu'à la date la plus rapprochée du moment actuel. C'est un usage constant en Angleterre; mais, dans le cas présent, cette décision est subordonnée au consentement de la France, qui a conduit ces négociations de concert avec l'Angleterre. M. de Freycinet, consulté par le cabinet anglais, a élevé quelques objections, et il est probable que sur sa demande quelques pièces, se rattachant à la période la plus récente, seront exceptées de la publication.

En tous cas, même restreinte, la publication aura lieu très-prochainement et simultanément à Paris et à Londres. Des qu'elle aura été faite, M. Gambetta provoquera un débat pour exposer ses vues sur la question égyptienne et pour expliquer la part qu'il a prise aux négocia-

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant  
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:  
Annonces: la ligne. . . 20 c.  
Réclames: » . . . 30 c.  
Faits divers: » . . . 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARSI, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. LAYAS, LAFITTE et C<sup>ie</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

En attendant, M. de Freycinet a reçu hier Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie à Paris. Le représentant de la Porte a communiqué à M. le ministre des affaires étrangères la dépêche qu'il a reçue de son gouvernement, simultanément avec Musurus-Pacha, ambassadeur à Londres, et qui enjoint aux deux ambassadeurs de confirmer aux gouvernements auprès desquels sont accrédités la précédente circulaire de la Porte, en date du 3 juin courant.

Aux termes de ce document, la Porte affirme son droit de souveraineté exclusif sur l'Égypte, et sa prétention de régler à elle seule, en dehors de toute intervention, le différend pendant entre le khédive et le parti militaire. Comme conséquence de cette circulaire, et conformément aux dernières instructions qu'il a reçues de Constantinople, Essad-Pacha a déclaré à M. de Freycinet que la Turquie ne pouvait pas se rallier au projet de conférence internationale, et qu'elle se faisait forte de régler à elle seule la question égyptienne.

Les cabinets de Vienne, de St-Petersbourg, de Berlin, sans partager la confiance de la Porte, paraissent toutefois disposés à lui accorder un délai moral pour la pacification de l'Égypte et ont, en conséquence, réservé leur réponse définitive à la proposition anglo-française de conférence. Mais, d'après ce qui se dit dans les cercles diplomatiques, il est certain que l'idée d'une conférence n'est nullement abandonnée, que les puissances ne voient pas sans défiance les manœuvres de la Turquie et n'entendent nullement lui permettre d'enlever l'Égypte à la tutelle européenne. Un peu plus tôt, un peu plus tard, dit à ce propos le *Telegraph*, la question égyptienne devra donc être réglée, avec ou sans le concours de la Porte, par un accord des puissances; seulement, on ne croit pas la solution finale aussi proche que pourrait le faire supposer le langage de quelques journaux.

La situation, pendant ce temps, se complique au Caire. Une dépêche adressée du Caire au *Times* dit que « l'on redoute les plus graves éventualités, si tôt qu'Arabi aura acquis la conviction qu'il n'a aucun appui à espérer de la mission turque. Si l'on n'a pu empêcher le khédive de se rendre immédiatement à Alexandrie, l'Europe pourrait avoir à déplorer un crime dont la responsabilité incomberait à l'Angleterre et à la France. »

C'est un ingénieur français qui en a été le promoteur, ce sont des ingénieurs français qui en ont dirigé les travaux, c'est avec l'or français qu'on a payé à toutes les dépenses, et ce sont les Anglais qui y règnent en maîtres.

Il nous enferme dans la Méditerranée. Les navires de guerre qui voudront aller aux Indes, devront passer sous les fourches Caudines de Suez, ou sous les feux de Gibraltar.

S'emparer de Suez ne suffit pas au judaïsme politique des Anglais; il faut encore nous chasser de Tunis. Et voilà pourquoi ils demandent que les affaires tunisiennes soient remises en question, et qu'on déclare nulle la mainmise de la France sur les Etats de Mohamet-el-Sadoek.

Au Caire, nous avons un ami, le viceroi, qui a été élevé en France, et qui a gardé de cette éducation une affection un amour profonds pour notre pays; mais voici que Towick est en danger et que l'heure ou nous écrivons ces lignes, quelque prétexte la peut-être déjà assassiné dans son palais.

Et lorsque nous cherchons un point d'appui pour notre politique et nos légittimes revendications en Égypte, que voyons-nous?

Les Anglais affirment leur suprématie nous humilient sans cesse, prennent tout pour eux, et menacent de nous dépouiller du peu que nous avons encore. Le chef des Croisés nous garde rancune de notre présence à la Goulette et use de tout son pouvoir afin de nous éloigner du Caire.

L'Italie applaudit. L'Espagne, se souvenant des troubles de Santa, se dit que tout le monde en Europe assurera mieux que nous la sécurité de ses nationaux en Afrique.

L'Autriche ne nous pardonne pas notre attitude au Congrès de Berlin.

La Russie pousse la Porte vers l'Asie et l'Afrique, afin de la remplacer à Constantinople et se trouve ainsi en opposition d'intérêts avec nous.

Enfin, l'Allemagne jouit de notre isolement, et travaille à faire de plus en plus le vide autour de nous, afin de nous affaiblir pour jamais. L'Allemagne a M. de Bismarck, l'Angleterre M. Gladstone, la Russie le vieux Gorischakoff, l'Autriche une pléiade de diplomates, et la France.... M. de Freycinet!!

Les hommes, les intérêts, les événements, tout nous accable; nos amis d'hier sont nos ennemis d'aujourd'hui; et

nous dévouerons avec la plus grande joie pour celui qui a déjà tant fait pour l'Italie et pour l'Égypte.

Cette lettre, que nous traduisons de l'italien, est tout entière écrite de la main de Garibaldi, d'une écriture réfléchie et soignée. Elle porte sa signature et celle de son lieutenant Anzani, au nom des cinquante-cinq hommes de la Légion. L'original en est déposé aux archives du Vatican.

## L'ÈRE PROMISE

Le discours de M. le ministre des finances de l'autre jour, à Saint-Quentin, rappelle le célèbre « Demain on rasera gratis les vignes viticoles. Toujours à demain la réduction des charges écrasantes qui pèsent sur l'agriculture. A demain a commencé il y a plusieurs années, car voilà déjà cinq ans qu'on nourrit les agriculteurs de promesses toujours éphémères. On leur destine l'économie qui pourra être réalisée par la conversion du 5 0/0; mais cette conversion n'aura pu être faite de puis quatre ans déjà, tandis qu'on a laissé passer sciemment les moments opportuns, et voilà qu'on doit espérer encore une fois que ce sera pour demain, c'est-à-dire pour 1883. Nous comprenons, d'ailleurs, la situation embarrassée des ministères républicains qui se sont succédés depuis 1878, sur cette question, car on voulait ménager en même temps la chèvre et le chou.

La chèvre ce sont les rentiers qu'on doit éconcher en réduisant le 5 0/0 à 4 0/0 à l'effet de diminuer les charges de l'agriculture, qui représente le chloüs, sans double entente. Seulement les rentiers forment une classe très-puissante, essentiellement habitant les villes et jouissant par conséquent de la sollicitude particulière du gouvernement républicain. Or il s'agit de ne pas salier cet auxiliaire si puissant. D'un autre côté, on comprend qu'on ne peut pas abandonner entièrement l'agriculture, et on est bien forcé de lui faire de temps en temps des promesses à son tour. Ce petit jeu finit donc se joue depuis quatre ou cinq ans déjà, au détriment de nos finances et des populations agricoles qu'on essaie toujours à armer de nouvelles espérances.

En 1878, tout était prêt pour la conversion; au dernier moment, on manqua de courage; en 1879, on n'osa pas faire la conversion, en prévision des élections, qui furent retardées d'un an. En 1880 et 1881 enfin, la bourse s'était déjà détournée des rentes, et on avait employé les grands capitaux flottants dans des entreprises financières et industrielles souvent étrangères et presque toujours étrangères; le taux d'escompte montait et la conversion devenait difficile. Il est vrai que le gouvernement soutenait et poussait autant que possible l'orgie de bourse afin de se concilier certaines couches encore rebarbatives; la crise du mois de janvier, en éclatant avec une force inattendue, a mis en question la bourse

aujourd'hui, en ont peut-être commis le plus.

Ils ont agité le pays, ils ne l'ont ni organisé ni satisfait. Au lieu de s'occuper des grands intérêts de la nation entière, ils ont perdu des années à des querelles stériles de partis, à des compétitions de pouvoir, à des luttes d'ambitions personnelles. La France attend encore vainement les réformes, les améliorations sociales, les progrès matériels et moraux qu'on ne cesse de lui promettre, sans jamais les accomplir.

Le Conseil municipal a décidé que M. le préfet de police Camescasse, ne serait pas invité le 14 juillet prochain à l'inauguration solennelle de l'Hôtel-de-Ville. M. Rochefort trouve dans l'intransigeant cette exclusion excessive, et il indique les conditions auxquelles la présence de M. Camescasse eût pu être tolérée. Les conditions les voici:

Si M. Camescasse consentait à assister à la fête garotté dans une camisole de force, ou tout au moins les poignets serrés dans les menottes dont il s'est servi pour traîner les étudiants au poste, il y aurait moins de danger à lui adresser une invitation. On placerait alors sur la porte d'entrée une pancarte, avec cet avis public: « Défense de laisser circuler les préfets de police dans les salons, à moins qu'ils ne soient tenus en laisse. »

En dehors de ces conditions, la présence de M. Camescasse à l'inauguration de l'Hôtel de Ville serait, comme la parfaitement juge le conseil municipal, une ironie du plus mauvais goût. Mais il ne faut pas que cette élimination soit une simple protestation contre la conduite de ce magistrat qui trouble d'une si étrange façon l'ordre qu'il est chargé de maintenir; il faut aussi quelle témoigne de la profonde aversion de la ville et de ses élus contre cette institution féodale qu'on appelle la préfecture de police.

## TUNISIE

Tunis, 8 juin, 8 h. 17, soir.  
Les nouvelles de la frontière tripolitaine continuent à signaler certains mouvements dans les contingents des dissidents, qui voudraient passer en Tunisie. Ces mouvements sont cause que les dernières fractions de tribus mettent peu d'empressement à compléter leur soumission. Nos troupes se bornent à faire bonne garde, car les grandes chaleurs, qui ont commencé depuis quelques jours, rendent les opérations difficiles, surtout dans les contrées qui manquent d'eau.

De Tripoli, on écrit que les manifestations sont à bas moins fréquentes contre nous que par le passé, mais il a pu constater que, dans toutes les classes de la population, on espère une intervention de la Turquie en Tunisie. Les affaires d'Égypte ont fait revivre en Tripolitaine des espérances qui semblaient abandonnées complètement depuis quelque temps. All-

Des ferments de grève se manifestent dans la corporation des tailleurs. On annonce qu'hier quelques maisons du 2<sup>e</sup> arrondissement, à Paris, ayant refusé de souscrire à de nouvelles prétentions de leurs ouvriers, ceux-ci ont aussitôt cessé de travailler.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

La fête-Dieu. — Nous recevons un certain nombre de lettres, dans lesquelles on nous demande si, à défaut de bannier, on peut arborer demain, dimanche de la Fête-Dieu, un drapeau tricolore.

Nous n'y voyons aucun inconvénient. Ce qui parle de la patrie s'harmonise toujours avec ce qui parle de la religion et de la liberté.

Conférence en faveur des écoles libres. — Le comité du dernier des écoles libres de Roubaix rappelle que c'est lundi prochain, 12 juin, à 8 heures 1/2 précises du soir qu'a lieu, dans une salle dépendant du tissage de St. Achille (de l'ancienne rue de Lorraine), la conférence de M. Ch. Bédier de Foncheville, sur la liberté de l'enseignement primaire et la loi du 28 mars 1882.

Les personnes qui désirent y assister peuvent obtenir des cartes d'invitation chez M. J. Ruffet, avocat, rue Traversière.

Une polissonnerie. — Un marchand d'images de notre ville a été dans sa vitrine une gravure ordinaire dans laquelle les sœurs de St-Vincent de Paul sont mises en scène.

Les sœurs de Charité sont placées trop haut dans l'estime publique, et leur dévouement et leurs vertus sont trop l'objet de la déférence même de leurs ennemis pour qu'elles soient atteintes par la légende pornographique qui accompagne la gravure dont nous parlons.

Si nous relevons ce fait, c'est uniquement pour nous élever contre la tolérance incroyable de la police qui laisse ainsi s'étaler sous le regard des passants une prose qui n'a cours force que dans les maisons mal famées.

La Coccolia roubaisienne à Saint-Quentin. — La Société chorale *la Coccolia roubaisienne* est partie cette après-midi pour se rendre au concours qui a lieu demain, dimanche, à Saint-Quentin.

Bonne chance à la jeune et vaillante Société.

La fanfare Delattre à Dunkerque. — La fanfare Delattre se rendra le 30 juin prochain à Dunkerque pour y donner un concert dans le Parc de la marine, sur la demande qui lui a été faite par l'administration municipale de cette ville à l'occasion de la fête communale.

Les membres honoraires de la fanfare Delattre qui désirent accompagner la société jouiront sur les prix du transport de la réduction accordée par la Compagnie du Nord aux sociétés de musique voyageant en corps.

Voici le programme du concert qui sera donné par la Coccolia, harmonie, et Piano au théâtre.